

**DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE
SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE SITS**

M. Akram ZIADIA qui détenait directement et de concert 648 423 actions représentant 4,99% des actions et des droits de vote de la Société Immobilière Tuniso Saoudienne, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 02 Novembre 2011, le seuil de 5% des actions et des droits de vote et ce, suite à l'acquisition sur le marché de 119 743 actions et droits de vote, représentant 0,92% du capital.

Après ce franchissement de seuil, M. Akram ZIADIA détient dans la société SITS:

- Directement 535 689 actions représentant 4,12 % du capital ;
- De concert avec Rym ZIADIA née JMAIL et Nizar ZIADIA 232 477 actions représentant 1,79 % du capital.

M. Akram ZIADIA a déclaré :

- qu'il envisage de poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et droits de vote,
- qu'il envisage de poursuivre la cession des actions et droits de vote lui appartenant,
- qu'il envisage de demander sa nomination comme administrateur,
- qu'il n'a pas d'autres intentions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse par MAC SA, intermédiaire en Bourse, le 10 Novembre 2011.

NB :

- Le déclarant n'envisage pas d'acquérir le contrôle de la société.
- Cette déclaration annule et remplace celle publiée dans le bulletin du 10 novembre 2011.